

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

PLAN DE FORMATION 2015

C.H. de TROYES 101, avenue Anatole France 10003 TROYES CEDEX

CAHIER DES CHARGES

Organisation d'un séminaire de management par pôle et accompagnement au développement d'une culture managériale commune suite à l'audit de qualité de vie au travail réalisé au Centre Hospitalier de Troyes

➤ Contexte

Le Centre Hospitalier de Troyes a conduit un audit de qualité de vie au travail grâce à l'accompagnement d'un prestataire spécialisé.

Les résultats de l'audit mettent en évidence une absence de culture managériale, le sentiment que la façon dont est traité chaque agent est plus liée à la personnalité de son cadre qu'à une culture institutionnelle. Au-delà de ce constat, les agents se sentent, dans leur grande majorité, traités avec respect. L'encadrement n'est pas remis en cause dans ses méthodes de management. C'est davantage le manque d'une culture commune qui est regretté.

➤ Objectifs poursuivis

L'objectif principal est donc de poser les jalons pour faire émerger puis vivre une culture managériale commune aux cadres, aux médecins et aux agents.

Un autre objectif important est de conduire un certain nombre d'acteurs à se réunir et prendre le temps d'échanger sur une question essentielle, mais dont l'importance n'est pas ressentie avec la même acuité par tous.

➤ Nature de la prestation

La prestation doit consister à organiser :

- Un séminaire pour l'équipe de direction, et l'encadrement supérieur des pôles (chef de pôle, cadre supérieur de pôle, cadre administratif), soit un groupe d'environ 35 personnes. Ce séminaire d'une journée sera destiné à faire comprendre la démarche et ses enjeux au « top management », à lancer une réflexion commune sur les bonnes pratiques managériales.
- Un séminaire d'une journée par pôle réunissant le cadre supérieur de pôle, le chef de pôle, le cadre administratif de pôle, les chefs de service et les cadres (groupe de 10 à 15 personnes selon les pôles). Un contenu théorique sur les bonnes pratiques managériales devra être délivré. Autour de ce contenu, il conviendra d'amener les acteurs à s'interroger sur leur pratique et à apporter leur contribution à la rédaction d'une charte du médecin, d'une charte de l'encadrement, et d'une charte de l'agent.

L'établissement compte sept pôles cliniques. La prestation devra commencer à l'automne 2015 et se terminer au premier semestre 2016. Le contenu de l'apport théorique devra au préalable être soumis à la Direction de l'établissement pour validation. Le projet social et le plan d'actions sur la qualité de vie au travail seront communiqués au prestataire pour préciser les attentes de l'établissement.

➤ Critères de choix

Prix : 40%

Qualité de la prestation : 60%

- Adéquation au cahier des charges
- Qualité des intervenants
- Méthode pédagogique

Cahier des Clauses Techniques Particulières

CH Troyes

Page 2